



Titre Professionnel Plaquiste

> Public

Demandeur d'emploi, salariés d'entreprise, CSP...

> Prérequis

Après passage des tests EVA niveau recommandé A1 et X1

> Modalités et délais d'accès

Dès votre inscription, votre candidature est prise en compte par nos services administratif puis validé ou pas par les instances territoriales.

une réponse vous est apporté dans un délai de 8 jours.

Après élaboration de votre dossier administratif (complet) un délai de 90 jours maximum avant le démarrage de votre formation.

> Objectifs professionnels

Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants.

Déconstruire des ouvrages d'un aménagement intérieur.

Mettre en œuvre des isolants thermiques en panneaux ou rouleaux, des systèmes d'étanchéité à l'air et de gestion de la vapeur d'eau.

Réaliser des plafonds suspendus démontables et non démontables sur ossature.

Réaliser des habillages de murs et des cloisons de doublage en plaques de plâtre et similaires sur ossature.

Réaliser des cloisons en plaques de plâtre et similaires sur ossature intégrant différents types d'Ouvertures.

Réaliser le traitement des joints sur des supports en plaques de plâtre et similaires.

Réaliser des reprises aux plâtres manuels.

> Moyens et méthodes pédagogiques

Cette formation est basée sur la prise de connaissance des règles de l'art acquis grâce à des cours délivrés par des formateurs professionnels dans leurs domaines techniques. Des mises en application sont réalisées au travers de travaux pratiques en atelier le plus proche possible de la réalité.

> Nombre de participants

De 1 à 12 participants

> Dates de la formation

De nombreuses dates de démarrage d'actions.

Plus de précisions sur notre site : arepfresc.fr

> Durée de la formation

Temps en centre : 468 heures

Temps en entreprise : 140 heures

Temps complet : 608 heures

> Tarif de la formation

Coût de la formation : 7 179 €

> Modalités d'évaluation

Chaque compétence professionnelle est tracée sur un livret de compétence (ECF) tout au long du parcours de formation.

> Validation / Sanction

RNCP 37122 Diplôme Titre Professionnel Plaquiste
Ministère du travail

Date d'échéance de l'enregistrement : 05-03-2028

Date de validité du titre : 05/03/2023 au 04/03/2028

Date d'actualisation de la fiche formation: Mars 2024

> Suite de parcours

titre professionnel agent de maintenance du bâtiment

titre professionnel peintre en bâtiment

titre professionnel chef d'équipe construction durable

> Débouchés

Plaquiste

Plâtrier traditionnel

Jointeur

Plafiste

Agenceur de magasins, de bureaux

> **Accessibilité**

Locaux conformes à la réglementation E.R.P, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap.

Vous pouvez demander un accompagnement spécifique à notre référent handicap sur le site sophie.dumortier@ufafresc.fr

> **Programme de formation**

CCP1 - Réaliser l'aménagement intérieur en plaques de plâtre et similaires.

> **Taux de retour à l'emploi**

** Données issues du site « INSERJEUNE » apprentis sortis en 2022 Titre Professionnel Plaquiste (6 mois de la sortie de la formation)

66 %

> **Résultats de la dernière session de formation**

* Moyenne issue de la consolidation des indicateurs de performance pour l'année scolaire 2022-2023



En scannant ce QR Code, vous accédez au détail complet des résultats des formations dispensées dans le centre



CCP2 - Réaliser le traitement des joints et des reprises aux plâtres.

> **Contact(s)**

formations@arepfresc.fr

Tél : 03 20 68 33 59

103 Boulevard de Metz 59100 Roubaix

Ouvert du lundi au vendredi

de 7h30 à 12h et de 13h à 17h15